

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize septembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mmes Sylvie ASSELIN, Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, M. Manoël DUDOUIT, Mme Sylvie GAUTIER, MM. Joël GAUTIER, Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECUIR, MM. Franck LEGIGAN, Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, MM. Gilles MALICOT, Cyril PANIEL, Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY, M. Vivek SINGH, Mmes Aurélie VERGIN, Laëtitia VIVIER

Excusés : Mme Annick ALIX FAUDEMER, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à Mme Aurélie VERGIN, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Nathalie LECLER qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, M. Sébastien LEMONNIER, Mme Pierrette POUSSET

Absents : MM. Serge LEMONNIER, Yann LECUYER

Secrétaire de séance : Mme Sylvie GAUTIER

Date de convocation : 8 septembre 2021

Date d'affichage : 21 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 19

Pouvoirs : 2

Votants : 21

Délib. n°2021-061 : Plan de relance de l'Etat - équipement numérique de l'école élémentaire

Dans le cadre du plan de relance initié par l'Etat, un appel à projets a été lancé pour créer un socle numérique dans les écoles élémentaires. La crise sanitaire a entraîné en effet une forte mobilisation des outils numériques lors des périodes de confinement.

Cet appel à projets vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique en contribuant à assurer un égal accès au service public de l'éducation. L'objectif est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant 3 volets essentiels : la dotation d'un socle numérique de base, les services et ressources numériques et l'accompagnement à la prise en main des matériels.

La commune de Condé-sur-Vire a répondu à cet appel à projets. Les dossiers étaient à déposer avant le 31/03/2021. Le projet présenté comprend :

Achat	Montant TTC	Fournisseurs
20 PC enfants 15,6 pouces	24 470 €	Data Ouest
5 PC enseignants 15,6 pouces		
1 VPI		
Divers équipements (valise...)		
13 tablettes tactiles 11,6 pouces	9 158 €	UGAP
Abonnement plateforme ONE ENT (2 ans)	1 270 €	Manche Numérique
TOTAL	34 898 €	
Subventions		
Plan de relance de l'Etat	-22 050 €	
FCTVA	-5 724 €	
Reste à charge pour la commune	7 124 €	

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- Approuver la convention de financement avec l'Etat pour un socle numérique dans les écoles élémentaires qui prévoit le versement d'une aide de 22 050 € pour l'école de Condé-sur-Vire ;
- Autoriser le Maire à signer la convention et tous actes y afférents.

Pour : 21	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,
Laurent PIEN**

